

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 166

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Tarascon - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2016/2020 - Tranche 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
1.39.52**

PRESENTATION

Par délibération du 29 mars 2016, l'Assemblée Départementale a approuvé la reconduction des dispositifs départementaux d'aides aux communes, ainsi que les modifications et évolutions proposées dans le cadre de cette politique publique.

A ce titre, des aides ont été prévues sous la forme de contrats départementaux de développement et d'aménagement.

Je vous précise que les demandes formulées par les communes et les groupements de communes sont examinées dans la limite des crédits inscrits au budget, compte tenu de l'intérêt présenté par les opérations envisagées et de leur convergence avec les orientations fixées par le Département, sachant que pour 2016 seront prioritairement examinés les projets présentés dans les domaines suivants :

- l'environnement et le développement durable,
- le sport et la jeunesse,
- la culture,
- le foncier et l'habitat social,
- l'accueil de la petite enfance.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016/2020 envisagé par la commune de Tarascon, pour lequel cette dernière sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Les projets prévus à partir de 2016 sont présentés ci-après.

CLIMATISATION DE L'HÔTEL DE VILLE

La commune souhaite installer sur l'ensemble du bâtiment de l'Hôtel de Ville un système de climatisation devenu à ce jour obsolète ou incomplet. En effet, certains bureaux restent à équiper.

Le montant de l'opération, prévue en 2016, s'élève à 67.300 € HT.

Pour ce projet qui ne bénéficie d'aucun autre financement, la subvention départementale pourrait s'élever à 47.110 € pour la tranche 2016.

EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN GIONO

Face à l'installation d'un grand nombre de familles sur la commune de Tarascon, la mairie a décidé d'agrandir certains bâtiments scolaires existants.

C'est le cas pour l'école Jean Giono où il est envisagé la construction d'un corps de bâtiment au sud-est du bâtiment existant.

Ainsi, deux classes supplémentaires d'une capacité d'accueil de 25 élèves chacune seront créées afin de satisfaire une partie des hausses d'effectifs liées à l'augmentation de la population.

Le programme de l'opération, prévue de 2016 à 2017, porte en 2016 sur les études préliminaires, l'établissement de plans, la mise au point de l'avant-projet, le montage des dossiers de permis de construire et appel d'offres.

Le montant global de cette opération s'élève à 425.460 € HT dont 15.460 € HT pour la tranche 2016.

Pour ce projet qui ne bénéficie d'aucun autre financement, la subvention départementale pourrait s'élever à 297.822 €, dont 10.822 € pour la tranche 2016.

REFECTION DE L'ETANCHEITE DES TOITURES DE L'ECOLE JEAN MACE

Suite aux infiltrations dues aux intempéries de ces derniers mois, et après contrôle, il s'avère nécessaire, dans un but de sécurité et de préservation du bâtiment, de procéder à des travaux d'isolation thermique et d'étanchéité de l'ensemble des toitures terrasses de l'école Jean Macé.

Le montant de l'opération, prévue en 2016, s'élève à 76.600 € HT.

Pour ce projet qui ne bénéficie d'aucun autre financement, la subvention départementale pourrait s'élever à 53.620 € pour la tranche 2016.

AMENAGEMENT D'UN NOUVEL OFFICE DU TOURISME

Le projet que souhaite mener la commune consiste en l'aménagement de l'office du tourisme dans deux anciens locaux commerciaux désaffectés qui ont été réunis et qui sont situés au rez-de-chaussée d'un immeuble en copropriété sis au 62 rue des Halles.

Les travaux concerneront l'aménagement complet de l'intérieur des locaux et la réfection des façades.

Le montant de l'opération, prévue en 2016, s'élève à 163.250 € HT.

Pour ce projet qui ne bénéficie d'aucun autre financement, la subvention départementale pourrait s'élever à 130.600 € pour la tranche 2016.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE VERDUN

Afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et redynamiser son centre ancien, la ville de Tarascon souhaite réaménager la place de Verdun.

La commune a déjà rénové deux secteurs commerçants, à savoir la rue des Halles, artère principale du centre-ville, en raison de sa forte valeur ajoutée au niveau patrimonial et touristique et le cours Aristide Briand qui est situé sur un axe majeur des boulevards de ceinture à la jonction entre l'extra et l'intra-muros.

La réhabilitation de la place de Verdun s'inscrit dans la continuité et dans le même esprit urbanistique que la rue des halles et le cours Aristide Briand.

Les travaux concerneront la rénovation de la voirie, des réseaux d'assainissement et pluviaux et de l'éclairage public.

Le montant total de l'opération, prévue de 2016 à 2017, s'élève à 1.000.000 € HT dont 497.500 € HT pour la tranche 2016.

Pour cette opération qui ne bénéficie d'aucun autre financement, la subvention départementale pourrait s'élever à 700.000 €, dont 348.250 € pour la tranche 2016.

--ooOoo--

A partir de la tranche 2017, la commune projette la réalisation des opérations suivantes :

REHABILITATION DU SITE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

La mairie de Tarascon a décidé d'acquérir auprès du Conseil Départemental le site de l'ancienne gendarmerie situé boulevard Gambetta pour y créer plusieurs structures sociales.

Il s'agit de répondre au mieux aux besoins de ses habitants en matière sociale, inter-générationnelle et d'accueil de la petite enfance.

Ainsi, il est envisagé de construire en ce lieu une crèche et une halte-garderie de 71 berceaux, ce qui permettra d'augmenter de 10% la capacité d'accueil de la petite enfance sur la commune.

D'autre part, ce site constitue un emplacement idéal pour accueillir les services du CCAS dont les locaux actuels sont étroits ainsi que les différentes associations à caractère social actuellement dispersées dans plusieurs salles municipales et du troisième âge.

Un espace de rencontre multi générationnel et un espace « café des parents » seront également mis en place tout comme la possibilité de recevoir des logements sociaux compte tenu du déficit de la ville dans ce domaine.

Le montant de l'opération, prévue de 2017 à 2019, s'élève à 4.350.000 € HT.

INSTALLATION DE TOILETTES AUTOMATIQUES EN CENTRE VILLE

Dans un souci d'amélioration de la salubrité urbaine, la commune souhaite installer deux toilettes publiques à nettoyage automatique, l'une place de Verdun et l'autre boulevard Gambetta.

Le montant de l'opération, prévue en 2017, s'élève à 100.000 € HT.

AMENAGEMENT DU BOULEVARD JULES FERRY

Le boulevard Jules Ferry constitue l'entrée de la ville sur sa partie sud. Cet axe dessert le lycée Alphonse Daudet et le quartier Kilmaine. Il fait la jonction avec les boulevards Gambetta et Victor Hugo.

Actuellement, le boulevard Jules Ferry pose un problème de sécurité au niveau de la desserte des bus scolaires devant le lycée Alphonse Daudet. Les élèves sont déposés et embarqués sur la chaussée à l'entrée du boulevard et à proximité immédiate d'un pont de chemin de fer qui représente un entonnoir pour les véhicules.

Il est donc envisagé d'utiliser une partie de l'esplanade du lycée pour construire une gare routière à vocation uniquement scolaire.

En outre, vu le caractère remarquable de la façade de l'ancienne caserne Kilmaine, il est prévu une mise en valeur des espaces piétons ainsi que des arcades du viaduc constituant l'entrée du boulevard Victor Hugo.

Le montant de l'opération, prévue de 2017 à 2018, s'élève à 2.860.000 € HT.

REHABILITATION DU THEATRE MUNICIPAL

Le théâtre de Tarascon, inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 11 mars 1980, est situé en partie sur l'église de l'ancien couvent des dominicains datant du 15^{ème} siècle. Il en occupe depuis 1825 l'ancienne nef, l'ancien chœur et les anciennes chapelles.

L'état actuel du bâtiment et les nouvelles normes en vigueur notamment en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite conduisent la commune à engager des travaux d'aménagement, de mise en conformité, de scénographie et d'entretien.

De plus, s'agissant d'un bâtiment inscrit aux monuments historiques, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a d'ores-et-déjà informé la commune de la nécessité d'effectuer une étude historique et architecturale du bâti afin de mettre en perspective les interventions proposées.

Le montant de l'opération, prévue de 2017 à 2019, s'élève à 1.579.000 € HT.

CREATION GIRATOIRE/ENTREE DE VILLE ROUTE D'AVIGNON-CHEMIN DES PRES VERTS

L'entrée nord est de la ville présente un afflux important de véhicules roulant à vive allure.

En outre, la configuration actuelle de l'axe Avignon/Tarascon engendre une forte dangerosité par son intersection avec le chemin des Prés Verts qui dessert de nombreuses habitations.

Aussi, afin de sécuriser cette intersection et réduire la vitesse des véhicules en entrée de ville, la commune souhaite créer un giratoire.

Le montant de l'opération, prévue en 2017, s'élève à 170.000 € HT.

CREATION GIRATOIRE/ENTREE DE VILLE NORD ROUTE DE BOULBON (RD 35)

L'entrée nord de la ville présente également un flux important de véhicules roulant à vive allure.

En outre, la configuration actuelle de l'axe Boulbon/Tarascon engendre une forte dangerosité par son intersection avec de nombreuses sorties de lotissements, sa proximité avec le collège René Cassin ainsi qu'avec un équipement sportif.

Aussi, afin de sécuriser cette entrée de ville et réduire la vitesse des véhicules, la commune souhaite créer un giratoire à l'intersection de la route de Boulbon, de l'avenue De Lattre de Tassigny et du chemin des Roustides.

Le montant de l'opération, prévue en 2017, s'élève à 416.000 € HT.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE

Depuis plusieurs années la commune rencontre des difficultés liées à l'augmentation des effectifs scolaires.

De plus, le passage de l'ensemble des écoles en Réseau d'Education Prioritaire a conduit à une baisse du nombre d'élèves par classe, entraînant mécaniquement la nécessité de création de classes.

La commune souhaite donc construire une nouvelle école afin de répondre aux besoins grandissants.

Le montant de l'opération, prévue de 2019 à 2020, s'élève à 2.612.390 € HT.

AMENAGEMENT DU BOULEVARD GAMBETTA

Dans sa configuration moderne, la ville de Tarascon est encerclée de boulevards qui représentent l'emplacement des anciens remparts de la vieille ville médiévale. Le boulevard Gambetta est l'un de ces principaux axes périphériques.

La commune souhaite donc engager un aménagement de ce boulevard qui est situé devant le site de l'ancienne gendarmerie.

Le montant de l'opération, prévue de 2019 à 2020, s'élève à 4.180.000 € HT.

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat départemental de développement et d'aménagement 2016/2020 s'élève à 18.000.000 € HT, réparti comme suit :

- Climatisation Hôtel de Ville.....67.300 € H.T.
- Réhabilitation site ancienne gendarmerie..... 4.350.000 € H.T.
- Installation toilettes en centre ville 100.000 € H.T.
- Extension école Jean Giono.....425.460 € H.T.
- Réfection étanchéité toitures école Jean Macé76.600 € H.T.
- Aménagement nouvel office du tourisme 163.250 € H.T.
- Création nouvelle école2.612.390 € H.T.
- Aménagement place de Verdun 1.000.000 € H.T.
- Aménagement boulevard Gambetta..... 4.180.000 € H.T.
- Aménagement boulevard Ferry2.860.000 € H.T.
- Réhabilitation théâtre..... 1.579.000 € H.T.
- Création giratoire entrée de ville
route d'Avignon chemin des Prés Verts.....170.000 € H.T.
- Création giratoire entrée de ville
route de Boulbon416.000 € H.T.

TOTAL18.000.000 € H.T.

L'échéancier est le suivant :

– 2016	:	820.110 € HT
– 2017	:	3.425.500 € HT
– 2018	:	4.196.000 € HT
– 2019	:	5.136.000 € HT
– 2020	:	4.422.390 € HT
Total	:	18.000.000 € HT

La participation globale du Département pourrait être fixée à 12.774.225 €, pour ce programme 2016/2020, dont 590.402 € pour la tranche 2016, selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- donner votre accord à la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement avec la commune de Tarascon pour les années 2016/2020,
- engager au titre de l'AP 2016 un montant de 12.774.225 €, correspondant à une dépense subventionnable globale de 18.000.000 € HT, étant précisé que chaque tranche annuelle fera l'objet d'une délibération du Conseil Départemental, dans la limite de l'enveloppe financière initiale,
- allouer à la commune de Tarascon une subvention de 590.402 €, sur une dépense subventionnable de 820.110 € HT, au titre de la tranche 2016 de ce contrat départemental 2016/2020, conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec le bénéficiaire la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle type prévu à cet effet.

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose :

- d'engager cette dépense au chapitre 204 du budget départemental, sur l'autorisation de programme 2016-10127V dont la dotation est suffisante,

- d'approuver les montants d'affectations, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2016 – 10127 V	55.330.000 €	18.701.399 €	12.774.225 €
Détail nouvelle affectation OPERATION dont IB	201610127 204.71.204141 204.71.204142	1.330.000 € 54.000.000 €	266.399 € 18.435.000 €	0 € 12.774.225 €
Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation sur cette AP : 27/05/2016 N° des délibérations concernées : 57				

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL